Motion des représentants des enseignants au Conseil d'administration

Les représentants des personnels enseignants déplorent que la dotation horaire globale de leur collège ne permette pas l'ouverture d'une classe de sixième supplémentaire. En effet, bien que la cohorte annoncée en sixième comporte une vingtaine d'élèves en plus, l'enveloppe allouée demeure la même que l'an passé. Par conséquent, il faut s'attendre à des effectifs plus élevés dans les classes de sixième et on sait que ce n'est pas sans conséquence sur la qualité des apprentissages.

Nous souhaitons donc vivement que , respectant le principe du H/E, l'Inspection Académique nous donne les moyens d'ouvrir une autre classe de sixième, d'autant que les prévisions d'effectifs sont toujours calculées a minima et que des élèves supplémentaires peuvent nous arriver à la rentrée 2011.

Les élus au Conseil d'administration du Collège Jean Joudiou de Châteauneuf /Loire.